

15ème législature

Question N° : 45018	De M. Dino Ciniéri (Les Républicains - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie, finances et relance		Ministère attributaire > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Soutien aux entreprises de transport funéraire et de rapatriement de défunts	Analyse > Soutien aux entreprises de transport funéraire et de rapatriement de défunts.
Question publiée au JO le : 29/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Dino Ciniéri appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance, sur les conséquences de la hausse des prix des carburants pour les professionnels qui utilisent des véhicules, à l'instar des entreprises de transport funéraire et de rapatriement de défunts. La flambée des prix des carburants a de graves conséquences pour ces entreprises qui ne peuvent pas répercuter le surcoût sur les familles endeuillées. Il souhaite par conséquent savoir si le Gouvernement prévoit de leur accorder les mêmes aides que celles prévues par exemple pour les ambulanciers.